

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

ILE DE FRANCE

Grandes Cultures

Bulletin Technique n° 12 du 3 mai 2005 - 2 pages

Colza

STADES : premières siliques > 4 cm (G3) pour une majorité des situations.

Sclérotinia

De nouvelles sorties d'apothécies sont observées. Les fortes températures des derniers jours ont accéléré la chute des pétales, dont une fraction est maintenant collée sur les feuilles. Les dernières averses permettent de nouvelles contaminations. Le risque reste donc élevé.

La protection fongicide a dû être réalisée.

Ravageurs

Les dégâts de méligèthes sont bien visibles sur les hampes. Il reste parfois encore des méligèthes sur les fleurs.

Des charançons des siliques ont été observés ce lundi dans environ une parcelle sur 2 de notre réseau, mais seulement deux situations approchaient du seuil d'intervention, à Egreville et Saint Jean les deux Jumeaux (77).

Surveillez les parcelles lors des prochaines journées ensoleillées. Seuil d'intervention : 1 charançon pour 2 plantes. Un traitement de bordure est généralement suffisant.

Pas de pucerons détectés à ce jour dans notre réseau.

Blé

STADES : 2-3 noeuds à sortie de la dernière feuille.

Maladies foliaires

Le risque septoriose reste élevé. Les fortes températures ont accéléré les incubations, et les passages orageux provoquent de nouvelles contaminations.

Toutes les parcelles doivent avoir déjà reçu une protection contre la septoriose

Orge hiver

STADES : dégagement gaine F1 à barbes sorties.

Maladies

Forte progression des maladies dans nos témoins de suivi sur la variété ESTEREL. Les symptômes d'helminthosporiose sont présents fréquemment sur les F3 et F2 et sortent sur F1. Apparition également de rouille naine, avec de nombreux pustules prêts à sortir, et persistance d'oïdium. Les premiers traitements réalisés ont globalement bien contenu cette pression parasitaire (voir tableau) avec :

- une réduction de la fréquence d'helminthosporiose de 60% sur les F3 à 75-85% sur les deux dernières feuilles,
- un bon contrôle de l'oïdium.

Si celà n'a pas encore été effectué, réalisez rapidement la deuxième intervention fongicide, pour prévenir le développement de la rouille naine.

Sur la variété NIKEL, on note l'absence d'helminthosporiose et de rouille sur les 4 dernières feuilles, et la présence de rhyncosporiose sur les F4.

Fréquence moyenne de maladies

	Esterel non traitée	Esterel traitée
F1	22% helmintho	5% helmintho
F2	53% helmintho 12% oïdium 14% rouille	8% helmintho
F3	63% helmintho 34% oïdium 15% rouille	27% helmintho 10% oïdium 4% rouille
F4	73% helmintho 40% oïdium 24% rouille	43% helmintho 10% rouille

Ravageurs

Présence de pucerons sur feuilles sur une parcelle à Jaulnes (77).



Colza
Charançons des siliques.

Céréales
Maladies bien présentes.

Toutes cultures
On attend les pucerons.



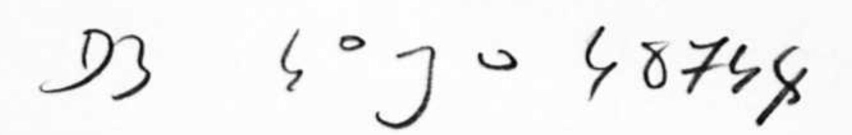
Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux
ILE DE FRANCE
10 rue du séminaire
94516 RUNGIS cedex
Tél : 01-41-73-48-00
Fax : 01-41-73-48-48

Bulletin réalisé avec la participation de la FREDON Ile de France

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rungis
Directeur gérant : B. FERREIRA

Publication périodique
C.P.P.A.P n°0909 B 07113
ISSN n°0767-5542

Tarifs individuels 2005:
75 euros (papier / fax)
65 euros (mail)





Orge de ptps

STADES : fin tallage à épi 2 cm.

Maladies

Présence importante d'oïdium sur 75 à 100% des pieds notamment sur des parcelles de SCARLETT (Egreville-77, Jouy le Châtel-77, Guigneville sur Essonne -91...). On note aussi un pied de cuve rhynchosporiose.

Une intervention visant l'oïdium devra certainement être envisagée d'ici au stade 1 noeud.

Protéagineux

STADES : 5 à 7 étages de feuilles.

Sitones

Les belles journées chaudes et ensoleillées ont permis une reprise d'activité des sitones, essentiellement sur les féveroles.

Pour cette culture, on a en moyenne 4 à 10 encoches par feuille sur les 4 derniers étages, alors que pour les pois, on reste à moins de 4 encoches par étage.

Compte tenu du stade des cultures, ce ravageur ne présente plus de risques.

Autres ravageurs

Quelques méligèthes sont présents dans certaines parcelles de féverole. Ce ravageur ne présente pas de nuisibilité avérée pour cette culture.

Absence de pucerons sur pois, et seulement 1 ailé observé sur 15 parcelles de féverole. A surveiller.

Betteraves

STADES : 2 à 4 feuilles.

Ravageurs

Les fortes températures ont permis un démarrage du vol de pucerons.

Surveillez l'arrivée des pucerons dans les parcelles non protégées IMPRIMO semées en mars.

Avis de recherche

Dans le cadre de notre réseau de surveillance sanitaire des cultures, nous recherchons des parcelles de **tournesol** afin de faire un suivi des parasites et maladies.

Nous souhaitons également répertorier les problèmes de **ravageurs** du sol (taupins, blaniules, scutigérelles, tipules....) quelque soit la culture concernée. Si vous avez une parcelle attaquée cette année, merci de nous contacter.

Contact : B. HUGUET
Téléphone : 01-41-73-48-13
Fax : 01-41-73-48-48

Les auxiliaires

Alors que les pucerons font ou vous faire leur apparition, il n'est pas inutile de rappeller le rôle des auxilaires.

Des coccinelles sont déjà très fréquentes en culture. L'adulte comme la larve (grise avec des taches oranges, 3 paires de pattes, 8 mm de long) peut consommer jusqu'à 60 pucerons par jour.

Pour les syrphes, seules les larves consoment des pucerons (400 à 700 pucerons pendant leur dizaine de jours de développement). Elles sont blanches ou jaunes, d'aspect translucide, sans pattes, et mesurent 10 mm.

Les adultes et les larves de chrysopes sont de gros consommateurs de pucerons (jusqu'à 500 pucerons en 18 jours de développement des larves). Les adultes sont verts avec des ailes membraneuses transparentes. Les oeufs sont suspendus au bout d'un fil. Les larves sont gris jaunâtre, avec des mandibules, et mesurent 10 mm.

Il existe d'autres auxilIaires prédateurs ou parasitoïdes de ravageurs.

Même s'ils ne peuvent assurer une protection efficace des cultures en toute circonstance, ils constituent un élément important de régulation des populations de ravageurs. Il convient donc de les préserver en évitant les traitements insecticides prématurés.

Retraits de février 2005

Intrant retiré	Numéro AMM	Date limite commercialisation	Date limite utilisation
A3D	9900177		
ALIETTE	7700682		
ALIETTE SD	8600569		
ALMANACH	9500584		
AMALINE	9700415		
BETEL	9300094	31/03/2005	31/12/2005
CIDAX TL	6500329	31/03/2005	31/03/2005
CYPERPRO	2030157		
DECCO 20 S	8400248		
DEFOLEX	9000365	31/03/2005	31/03/2005
DIAZOLE TA	8400339	30/09/2005	30/09/2006
ETHOMAS	9800504	28/02/2005	31/12/2005
EXTRAMITROL	8200460	31/03/2005	31/03/2005
FLAIR N 3	7400144		
FUMI V	9700598	01/03/2005	31/03/2005
FUSEE TOP	4100478		
FUSEE TOP N°2	4600024		
GAMMALAB FL 750	8900451		
GEONET	9300002	28/02/2005	31/12/2005
GOLTIX GTI	9500428	28/02/2005	31/12/2005
GOLTIX TB	9200454	28/02/2005	31/12/2005
HERBAQUAT	8500220	31/03/2005	31/03/2005
HONORIS	9800355	30/11/2005	30/11/2006
INSTANT	9700426		
KB MAUVAISES HERBES	7100164	31/03/2005	31/03/2005
LENTAGRAN	8000011		
LENTAGRAN 600	9400027		
MASURCA	9300118	28/02/2005	31/12/2005
MEXATOR-CHOC	9300421	28/02/2005	31/12/2005
MICROMETHYL	9000470		
MIKAL M	7900464		
ODYSSEE	9400538		
OPERA-PYRI	2000463		
PLANTSEN AEROSOL	9800354	30/11/2005	30/11/2006
PLANTSEN LIQUIDE	9400359	30/11/2005	30/11/2006
PROBAN	8500163		
PROGRASS GAZON	9800416	28/02/2005	31/12/2005
PROXITANE 1	9500614		
PROXITANE 1 PW	9600337		
SCOOP	8700106	31/03/2005	31/03/2005
SERITOX	8400452	31/03/2005	31/03/2005
SIRENA	9600485	31/05/2005	31/10/2005
SUZAVITE	8500428		
TECHNIDIA	9800043	31/12/2005	31/12/2005
TOPNEBE	7900390		
TORPI AQUA	8400135	31/03/2005	31/03/2005
VALIANT M	8800060		





R-2005-02
Avril 2005

Actualité réglementation

Fipronil

Le Ministère de l'Agriculture vient de prendre plusieurs arrêtés relatifs à l'interdiction du fipronil, dans l'attente de la fin du processus d'évaluation communautaire. :
- Arrêté du 6 avril 2005 interdisant la mise sur le marché de semences traitées avec des produits phytopharmaceutiques contenant la substance active dénommée « fipronil »
- Arrêté du 15 avril 2005 interdisant la mise sur le marché de produits phytopharmaceutiques contenant la substance active dénommée « fipronil » destinés au traitement du sol
- Arrêté du 19 avril 2005 interdisant l'utilisation des produits phytopharmaceutiques contenant la substance active dénommée « fipronil » en traitement du sol et des semences traitées avec ces produits.

Nouvelles autorisations

Le tableau ci-dessous présente les principales nouvelles autorisations ou extensions d'usage prononcées lors du comité d'homologation de février 2005.

Retraits de produits

Le tableau page suivante présente la liste des spécialités ayant fait l'objet d'un retrait de leur autorisation de mise sur le marché au comité d'homologation de février 2005. Ces produits doivent faire l'objet d'une élimination au titre des PPNU..

Certaines spécialités bénéficient de délais pour la commercialisation et l'utilisation.

Ces informations sont issues du site :
e-phy.agriculture.gouv.fr

Mélanges

Le Ministre de l'Agriculture a décidé de simplifier les règles s'appliquant aux mélanges de produits phytosanitaires.
Un texte précisera prochainement les modalités du nouveau dispositif.

Nouvelles autorisations – comité février 2005

Produit	Composition	Firme	Cultures - Usages	Dose / ha
Fongicides				
CARAMBA STAR SUNORG PRO	90 g/l metconazole	BASF	FEVEROLE anthracnose – botrytis – rouille - sclérotinia – COLZA phoma	0,8 l 0,6 l
Insecticides				
MANDARIN PRO JUDOKA	50 g/l esfenvalérate	PHILAGRO	FEVEROLE pucerons	0,2 l
SUMI ALPHA	25 g/l esfenvalérate	PHILAGRO	FEVEROLE pucerons	0,4 l
Herbicides				
KART STARANE GOLD	100 g/l fluroxypyr 1 g/l florasulam	DOW	MAIS désherbage	1,2 l
LEXUS MILLENIUM	10% flupyrsulfuron méthyl 40% thifensulfuron méthyl	DU PONT	ORGE HIVER désherbage (sauf brasserie)	75 g
LEXUS XPE	33,3% flupyrsulfuron méthyl 16,7% thifensulfuron méthyl	DU PONT	ORGE HIVER désherbage (sauf brasserie)	23 g
OKLAR	50% flupyrsulfuron méthyl	DU PONT	ORGE HIVER désherbage (sauf brasserie)	15 g

Service Régional de la Protection des Végétaux – 10 rue du séminaire – 94516 RUNGIS Cedex
Tél : 01-41-73-48-00 Fax : 01-41-73-48-48